

ANTI CALCAIRE REVA OUT (liquide)

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

| | |
|------------------------|---|
| NOM COMMERCIAL | ANTI CALCAIRE REVA OUT (liquide) |
| UTILISATION | Produit complexant des métaux et inhibiteur de précipitation du tartre. |
| FABRICANT | LABORATOIRE PAREVA Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07 |
| N° d' appel d' urgence | 04.91.75.25.25 (Centre Anti-Poisons de MARSEILLE) |

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

| | |
|-------------|-------------------------|
| COMPOSITION | Séquestrants organiques |
|-------------|-------------------------|

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

Produit irritant pour les yeux et la peau.

4 - PREMIERS SECOURS :

| | |
|-----------------------|--|
| CONTACT AVEC LES YEUX | Laver immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter immédiatement un spécialiste. |
| CONTACT AVEC LA PEAU | Laver immédiatement à grande eau. Consulter un spécialiste si des irritations persistent. |
| INHALATION | Placer la personne à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent. |
| INGESTION | En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance. Montrer l'étiquette au médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente. |

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE :

| | |
|----------------------|--|
| MOYENS D' EXTINCTION | Moyens et équipements traditionnels. Eviter cependant l'utilisation d'un jet d'eau "bâton" (projections). |
|----------------------|--|

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

METHODES DE NETTOYAGE Pomper le liquide ou utiliser un matériau absorbant. Stocker en fûts étanches.
Etiqueter les fûts. Les porter à détruire.
Nettoyer l' emplacement souillé avec de grandes quantités d' eau.

PROTECTION INDIVIDUELLE Gants, lunettes en cas de manipulation prolongée.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATION Prendre les précautions habituelles de protection des yeux et du corps.

STOCKAGE Stocker à température ambiante (10 à 30°C.).
Eviter le contact avec des récipients en métalliques.

8 - CONTROLE DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

En cas de manipulation de quantités importantes de produit, prendre les mesures de protection d'usage à la manipulation des produits chimiques en général : lunettes, gants, tenue adéquate, ...

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

| | |
|------------------------|---------------------------------|
| ETAT PHYSIQUE | Liquide incolore à jaunâtre |
| pH à 20°C | : 6.00 - 7.00 |
| densité à 20°C. | : 1.220 - 1.230 |
| POINT D' ECLAIR | : non concerné |
| INFLAMMABILITE | : non concerné |
| EXPLOSIVITE | : non concerné |
| SOLUBILITE DANS L' EAU | : soluble en toutes proportions |

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

Le produit est stable dans des conditions normales de stockage et de manipulation.

INCOMPATIBILITES Eviter le contact avec les métaux (désactivation du produit).

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Irritant pour les yeux et la peau.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :**DEGRADABILITE**

La dégradabilité du produit dans des conditions aérobies est inférieure aux limites de détection.

Dégradation probable dans le sol.

Dégradation chimique ou physique probable dans l'environnement.

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION :

Détruire selon la législation locale en vigueur (incinération).

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Le produit n'est pas soumis à la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses (ADR).

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1990 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

Symbole de danger **Xi** - Irritant

Phrases R

36 / 38 - Irritant pour les yeux et la peau.

Phrases S

- 2 - Conserver hors de la portée des enfants.
- 24 / 25 - Eviter le contact avec les yeux et la peau.
- 26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l' eau. Consulter un spécialiste.
- 46 - En cas d' ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l' emballage ou l' étiquette.

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **2835.10.00**

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document.